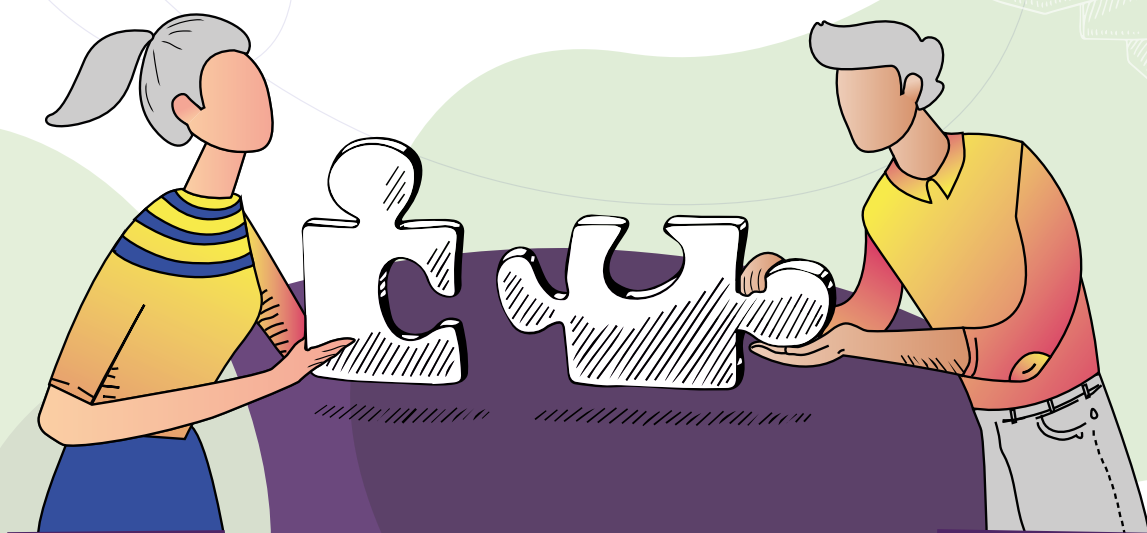


INSPIRATIONS & PRÉCONISATIONS

à l'usage des conseillers emploi
pour l'insertion professionnelle
des personnes en situation
de handicap psychique



PTSM 53

La loi du 11 février 2005 introduit et reconnaît pour la première fois le handicap psychique au même titre que les autres formes de handicaps. Elle propose des aides concrètes pour limiter les restrictions de participation à la société qui sont les conséquences directes, notamment l'accès et le maintien dans l'emploi.

Le handicap psychique est une conséquence d'une maladie mentale qui apparaît le plus souvent au début de l'âge adulte. Il est à bien dissocier de la déficience intellectuelle.

Ce support a été élaboré dans le cadre du **Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)** de la Mayenne.

Ce guide vise à accompagner positivement le projet professionnel de la personne en situation de handicap psychique.

LES IDÉES REÇUES p. 4



1 - CE QU'ON PEUT OBSERVER...

Les manifestations P. 8-9



2 - CONSTRUIRE LA RELATION...

■ **Je crée un environnement facilitant, lors des entretiens** p. 12

■ **J'identifie l'attitude de la personne et j'adapte ma posture** p. 13

■ **J'accompagne et je m'interroge** p. 14

■ La personne accompagnée :

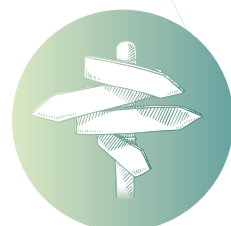
Je me pose beaucoup de questions sur mon travail p. 15

■ Le professionnel :

Je suis vigilant, lors de l'accompagnement P. 16

■ La personne accompagnée :

Le travail m'aide à être bien dans ma vie p. 17



3 - AMÉNAGEMENTS À QUESTIONNER...

Imaginer le poste de travail idéal P. 20-23

Zoom sur le public des adolescents et des jeunes adultes P. 24-25

CONCLUSION p. 27

MODE D'EMPLOI

NAVIGATION INTERACTIVE

LES IDÉES REÇUES	p. 4
1 - CE QU'ON PEUT OBSERVER... Les manifestations	p. 8-9
2 - CONSTRUIRE LA RELATION...	
• Je crée un environnement facilitant lors des entretiens	p. 12
• J'identifie l'attitude de la personne et j'adapte ma posture	p. 13
• J'accompagne et je m'interroge	p. 14
• La personne accompagnée	p. 15
• Je suis vigilant lors de l'accompagnement	p. 16
• La personne accompagnée	p. 17
• Le travail m'aide à être bien dans ma vie	p. 17
3 - AMÉNAGEMENTS À QUESTIONNER...	
• Imaginer le poste de travail idéal	p. 20-23
• Zoom sur le public des adolescents et des jeunes adultes	p. 24-25
CONCLUSION	p. 27



Les manifestations citées dans la partie 1 suggèrent le potentiel des personnes. Elles peuvent observer les professionnels et les employer. La force motrice des personnes est donc souvent à valoriser.	
Le parcours professionnel, comme dans toute méthode d'accompagnement, est piloté en grande majorité par le parcours de vie des personnes.	
Tout peut se constituer : des outils de langage postures, la construction d'un récit personnel ou une prise de conscience des objectifs.	
• Je crée un environnement facilitant lors des entretiens	p. 12
• J'identifie l'attitude de la personne et j'adapte ma posture	p. 13
• La personne accompagnée	p. 14
• Je suis vigilant lors de l'accompagnement	p. 15
• La personne accompagnée	p. 16
• Le travail m'aide à être bien dans ma vie	p. 17

Des sommaires interactifs



En pied de page le picto maison permet le retour au sommaire principal.

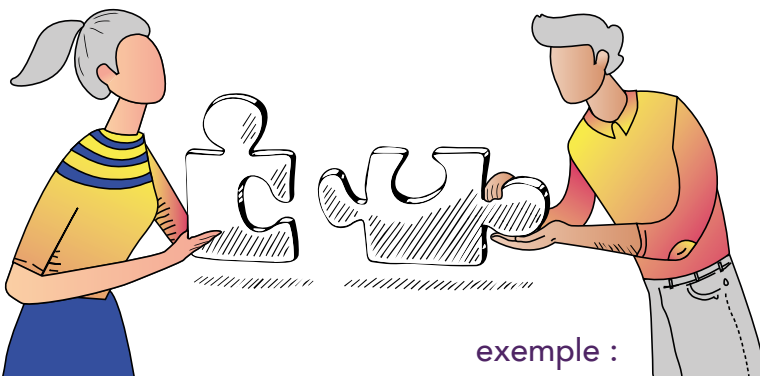
Chaque partie a une couleur distincte. En pied de page le picto le plus grand indique la partie où vous êtes. Chaque icône est interactive et permet de naviguer dans les différentes parties.

UN CODE COULEUR PERSONNALISÉ

En bleu le point de vue de la personne accompagnée

exemple :

Que sais-je faire ?



En jaune le point de vue du professionnel

exemple :

J'accompagne et je m'interroge :

DES OUTILS



Des textes entourés d'un cadre en pointillé bleu peuvent être partagés avec les personnes concernées dans l'accompagnement.

Ce que je retiens :



Des espaces de prise de note.

LES IDÉES REÇUES

Certaines idées reçues sont tout simplement fausses.

De nombreuses personnes n'osent pas parler de leurs troubles psychiques de peur d'être stigmatisées, mises à l'écart, de perdre leur crédibilité professionnelle, voire leur emploi.

Mieux connaître le handicap psychique facilite l'accompagnement de la personne dans son parcours et dans son rétablissement.

IDÉE REÇUE : « Quand on a des problèmes de santé mentale, c'est pour la vie, on ne peut pas en guérir. »

RÉALITÉ : Il est possible d'aller mieux, de travailler, d'avoir une vie sociale, malgré la persistance des symptômes. On parle de rétablissement plutôt que de guérison.

IDÉE REÇUE : « Les troubles psychiques génèrent de la violence. C'est risqué au travail. »

RÉALITÉ : Il n'y a pas de corrélation prouvée entre diagnostic psychiatrique et passage à l'acte violent. Lorsque les personnes ne vont pas bien, elles ont plutôt tendance à s'isoler. Les personnes souffrant d'un trouble psychique sont en réalité, bien plus souvent, victimes de violence.

IDÉE REÇUE : « Les personnes souffrant de troubles psychiques sont incapables de travailler. »

RÉALITÉ : L'amélioration des traitements et de la qualité de vie permet à un grand nombre de personnes de travailler en milieu ordinaire. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) estime en 2012 que 15 à 18% de la population active est concernée par un problème de santé mentale.

IDÉE REÇUE : « Le travail n'est pas bénéfique pour les personnes souffrant de troubles psychiques. »

RÉALITÉ : Certaines études révèlent que l'emploi est en réalité bénéfique pour la personne et contribue à améliorer son rétablissement.

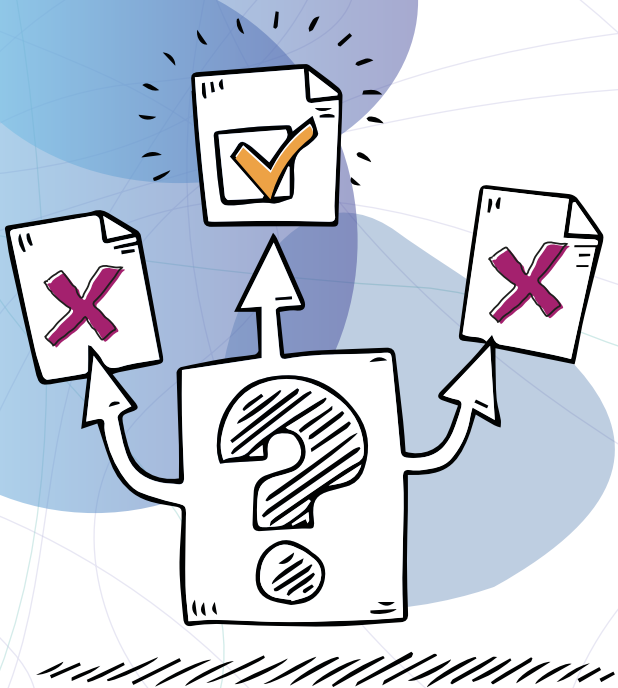
IDÉE REÇUE : « Si la personne ne fait rien de sa journée, c'est une paresseuse et elle ne veut pas travailler. »

RÉALITÉ : La maladie et le traitement associé peuvent entraîner une grande fatigue. Il est donc parfois difficile de se motiver, prendre des initiatives ou inter-agir avec les autres. Il ne s'agit pas d'un choix, mais de réelles conséquences du handicap.

IDÉE REÇUE : « Handicap mental et handicap psychique, c'est la même chose. »

RÉALITÉ : Le handicap mental est la conséquence d'une déficience intellectuelle qui affecte les capacités d'apprentissage, de réflexion et de conceptualisation.

Le handicap psychique est la conséquence de troubles psychiques invalidants. Il n'affecte pas les capacités intellectuelles, il les rend simplement plus difficiles à mobiliser selon l'état émotionnel de la personne. Parfois, on emploie pourtant le terme de «maladie mentale», ce qui crée d'autant plus la confusion.





CE QU'ON PEUT OBSERVER ...

réalité altérée

fluctuation

désorganisation



agitation

tremblements

Souvent, le handicap psychique ne se voit pas.

Il entraîne donc une incompréhension de l'entourage professionnel ou personnel.

Dans les pages suivantes, vous trouverez un rapide décryptage des principales manifestations des troubles psychiques.

L'objectif est de vous aider à prendre du recul sur vos ressentis.

Vous pourrez ainsi mieux adapter votre accompagnement en gardant à l'esprit que chaque personne est unique.

La stratégie d'insertion professionnelle mise en place doit en tenir compte et s'ajuster dans le temps.

LES MANIFESTATIONS

p. 8-9

- La désorganisation de la pensée et du discours
- La désorganisation du comportement
- Les troubles cognitifs
- La difficulté à identifier ses besoins
- Une vision négative de soi
- La fluctuation de l'humeur
- Un rapport altéré aux émotions, la volonté ou la motivation.
- Un rapport déformé à la réalité
- La capacité à comprendre que les autres sont différents de soi et à tenir compte de ces différences.
- Zoom : Consommation de toxique
Effets secondaires des traitements médicamenteux.
- **SYNTHÈSE**



LES MANIFESTATIONS...

Les professionnels peuvent être déroutés par certaines manifestations du handicap psychique. **Ces manifestations sont aléatoires, non exhaustives et en rien systématiques.**

La désorganisation de la pensée et du discours

La personne parle avec incohérence.
Elle se perd dans ses propos.
Ceux qui l'écoutent ne saisissent pas toujours le sens de son discours.

La désorganisation du comportement

La personne a des difficultés à s'engager ou à organiser des actions précises.
Elle peut parfois faire preuve d'agitation ou de résistance face au changement.
Elle peut également être sujette à de fréquentes insomnies, qui désorganisent son rythme de vie. Pour se rassurer, elle a parfois des attitudes répétitives.

Les troubles cognitifs

La personne peut présenter une altération de certaines fonctions : mémoire, attention, organisation de la pensée et des actions, capacités d'apprentissage, vitesse d'exécution.
Ces troubles sont souvent présents mais de sévérité variable.
La personne peut ainsi oublier des rendez-vous, des interlocuteurs ou présenter des difficultés de compréhension.

La difficulté à identifier ses besoins

La personne peut présenter des difficultés à avoir conscience de sa maladie, ce qui l'amène parfois à des choix peu compatibles avec ses capacités.

Une vision négative de soi

La personne a l'impression d'être jugée négativement par les autres. Elle peut développer un sentiment d'incapacité, la sensation d'être un fardeau ou l'impression de vivre dans un monde sans espoir ni solution....

Consommation de toxiques

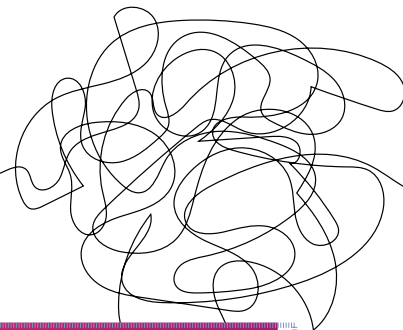
Il est difficile de vivre avec un trouble psychique.
Les personnes concernées abusent souvent de toxiques à visée anxiolytique (alcool, cannabis, cigarettes, médicaments, autres drogues).

Effets secondaires des traitements médicamenteux.

Les traitements médicamenteux permettent de soulager la souffrance et de limiter les troubles.
Toutefois certains médicaments ont des effets secondaires importants et gênants : prise de poids, fatigue, tremblements, troubles cognitifs, etc...



lien vers la page : **J'identifie l'attitude de la personne et j'adapte ma posture**



La fluctuation de l'humeur

La personne vit de manière alternée des périodes d'agitation ou de dépression plus ou moins importantes.

Ces changements d'humeur peuvent aller jusqu'à la fatigue extrême, une pensée ralentie, des troubles de l'appétit et du sommeil.

Un rapport altéré aux émotions, la volonté ou la motivation

L'expression des émotions et ressentis peut être pauvre, émoussée ou excessive. Une attitude de retrait n'est pas le signe d'un manque de motivation ou de volonté mais plutôt une difficulté à faire des choix et à prendre des initiatives.

Un rapport déformé à la réalité

La personne maintient des croyances figées malgré des évidences qui les contredisent : idées de diverses persécutions, idées mystiques, de catastrophe, sensation d'être commandées de l'extérieur...

La personne peut aussi entendre et répondre à des voix.

La capacité à comprendre que les autres sont différents de soi

Il est compliqué pour la personne de comprendre que l'autre peut avoir un point de vue différent.

Les difficultés rencontrées dans la relation aux autres sont amplifiées par des modes de raisonnement rigides et inadaptés (comme tirer des conclusions hâtives et en général négatives).



SYNTHÈSE

La personne atteinte de troubles psychiques peut avoir un rapport au monde différent et décalé.

Elle a parfois du mal à exprimer ce qu'elle ressent.

Chaque personne est différente.

Les manifestations de la maladie sont multiples et fluctuantes.

Dans l'accompagnement cela implique de distinguer les attitudes apparentes et la réalité de la personne.

Croiser les informations et les partager est donc essentiel.

Ce que je retiens :



.....

.....

.....

.....





2

CONSTRUIRE LA RELATION...

projet
être bien
bienveillance



écoute
posture
confiance
travail

Les manifestations citées dans la partie 1 masquent souvent le potentiel des personnes. Elles peuvent déconcerter les professionnels et les employeurs. La bonne volonté des personnes est alors souvent jugée négativement.

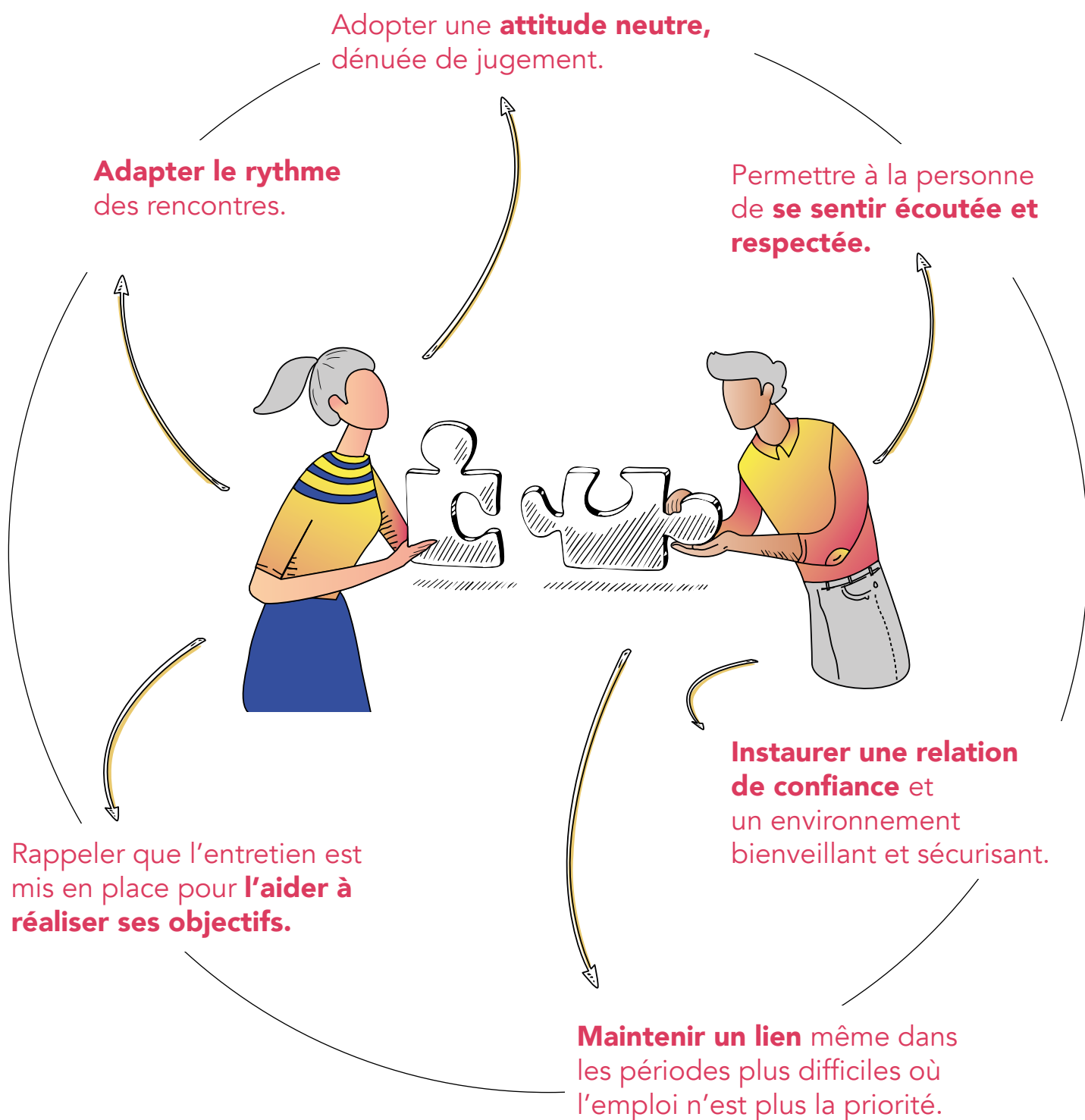
Le parcours professionnel, comme dans toute maladie chronique, est jalonné de phases de rémission et de phases de soins plus intensives. Sans prise en considération des réalités du handicap psychique, la confrontation à la réalité professionnelle ou extra-professionnelle devient trop difficile.

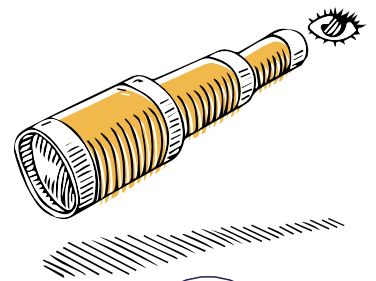
- **Je crée un environnement facilitant lors des entretiens** p. 12
- **J'identifie l'attitude de la personne et j'adapte ma posture** p. 13
 - La personne s'isole
 - Sa perception de la réalité est altérée
 - Elle est ailleurs ou ralentie
 - Elle manifeste des idées noires ou de l'angoisse
 - Son comportement est transgressif ou inadapté
- **J'accompagne et je m'interroge** p. 14
 - Suis-je capable de l'accompagner ?
 - Puis-je poser la question du handicap, du traitement et des hospitalisations ?
 - Son projet est-il réalisable ?
 - Comment puis-je aider quelqu'un qui ne communique pas ?
 - Comment puis-je instaurer la confiance ?
- La personne accompagnée :
Je me pose beaucoup de questions sur mon travail p. 15
- Le professionnel :
Je suis vigilant lors de l'accompagnement p. 16
- La personne accompagnée
Le travail m'aide à être bien dans ma vie p. 17





Je crée un environnement facilitant lors des entretiens :





J'identifie l'attitude de la personne et j'adapte ma posture :

La personne s'isole



Je peux me sentir affecté par l'attitude distante de la personne.
Je peux couper la relation par crainte de la difficulté.

- ➔ Si la personne s'isole, c'est peut-être pour lutter contre son anxiété.
- ➔ Invitez-la à ne pas renoncer à ses projets et à échanger avec ses proches.
- ➔ Proposez-lui d'activer des réseaux lui permettant de la soutenir et de se mobiliser.

La personne a une perception de la réalité altérée



Il peut m'arriver de contredire sèchement la personne.
Je peux ne pas comprendre sa façon de voir et imposer mon interprétation.

- ➔ Vous pouvez lui apporter d'autres réponses en respectant son interprétation et en adaptant votre discours :
" vous êtes en droit de penser cela "
" sur ce point, je vois les choses différemment " ...

La personne a de l'angoisse ou des idées noires



Je peux formuler des reproches, avoir des jugements ou faire des comparaisons.
Je peux penser que c'est une question de volonté

- ➔ Recentrez régulièrement sur l'objet de votre entretien.
- ➔ Vous pouvez lui proposer des repères fixes et réguliers. Cette organisation participe au maintien d'une relation de confiance. Il faut parfois prendre le temps.
- ➔ Évoquez de faire du lien avec le soin

La personne a un comportement inadapté



Je peux élever la voix, et chercher à prouver que la personne a tort.
Je peux réagir de manière impulsive.

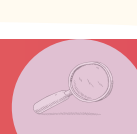
- ➔ Gardez votre calme, ne vous focalisez pas sur le comportement inadapté.
- ➔ Essayez de recentrer vos échanges sur son projet et ses besoins.
- ➔ En cas de comportement transgressif, faites appel au professionnel qui représente l'autorité dans l'organisation.

La personne est ailleurs ou ralentie



Je peux m'agacer et me montrer irrité.
Je peux donner l'impression d'être pressé, lui couper la parole, finir ses phrases...

- ➔ Ce n'est pas de la mauvaise volonté, la lenteur est une manifestation du handicap. Vous pouvez en échanger avec elle.
- ➔ Essayez d'être patient, proposez-lui des agendas, des mémos. La personne pourra ainsi avoir des repères.



J'accompagne et je m'interroge :

Comment dépasser ce que je n'ose pas dire ?

Suis-je capable de l'accompagner ?

Réponse : et pourquoi pas ? C'est le même travail que pour les autres personnes : vous identifiez des compétences et un cadre de travail adapté au marché de l'emploi.

Puis-je poser la question du handicap, du traitement et des hospitalisations ?

Réponse : oui, demandez à la personne si vous pouvez lui poser quelques questions sur sa maladie pour en tenir compte dans vos recherches..

Vous cherchez à définir les conditions de travail les plus adaptées (organisation du travail, disponibilités nécessaires pour le suivi des soins).

Dans une relation de confiance et d'égal à égal, vous pourrez mieux comprendre les manifestations de la maladie au travail et les incompréhensions.

Son projet est-il réalisable ?

Réponse : peut être que non. La personne va le découvrir par elle-même lors d'une expérience professionnelle. Les dispositifs comme les prestations d'appui spécifiques peuvent aider la personne dans son cheminement. Seule la médecine du travail est habilitée à émettre un avis d'inaptitude à visée professionnelle.

Comment puis-je aider quelqu'un qui ne communique pas ?

Réponse : mettez en place une relation apaisée et apaisante. Mobilisez des tiers envers lesquels la personne a confiance (y compris d'autres professionnels du soin ou du social).

Comment puis-je instaurer un climat de confiance ?

Réponse : soyez vous-même en confiance avant tout.

Ce que je retiens :



Je me pose beaucoup de questions sur le travail

Réponses possibles du professionnel :

Suis-je capable de travailler ?

■ Vous avez des compétences utiles aux employeurs, il s'agit de savoir quelles sont les conditions qui vous permettront de bien les utiliser.

Puis-je parler de mes difficultés à l'employeur ?

■ C'est normal d'être inquiet. Certains employeurs proposent les meilleures conditions de travail possibles à leurs salariés.

Mon conseiller croit-il en moi, en ma capacité à travailler ?

■ Oui j'y crois. Vous avez le droit d'exercer un travail dans un cadre adapté à vos besoins. Je vais vous aider à trouver un emploi en fonction de vos besoins et du marché du travail.

Que puis-je faire ? Que sais-je faire ?

■ Vous n'avez pas travaillé depuis longtemps. Vous avez perdu confiance en vous et vos capacités. Les expériences concrètes vont nous permettre de lister ensemble vos compétences.

Quels sont les effets des médicaments sur ma capacité à travailler, à rester concentré ?

■ Je vous invite à poser cette question à votre psychiatre.

Quels risques je prends à vouloir travailler ?

■ Nous allons avancer à votre rythme.
Nous pourrions nous arrêter dès que vous le souhaitez.
Votre médecin peut être associé à cette réflexion.

Quels seront les impacts sur mon Allocation Adultes Handicapées (AAH) ?

■ Il est possible de cumuler des revenus professionnels et l'AAH. Nous pouvons faire des simulations. Vous déciderez alors ce qui est le mieux pour vous.

Que puis-je dire des trous dans mon CV ?

■ Beaucoup de gens aujourd'hui ont des périodes sans travail. Avez-vous eu des activités autres que professionnelles pendant ces périodes ? Pouvons-nous les intégrer à votre CV ?

Qu'est-ce qu'un travail adapté à mes besoins ?










■ Un travail adapté est un travail qui améliore notre vie. Par exemple nous pouvons réfléchir ensemble aux horaires de travail, au nombre de jours par semaine, aux relations avec vos collègues et responsables...

Comment demander un aménagement de mon travail ?

■ Nous pouvons faire appel à la Médecine du travail. Il existe aussi des moyens spécifiques comme les prestations de l'AGEFIPH et du FIPHFP, emploi accompagné, etc. pour sensibiliser votre employeur.



Je suis vigilant, lors de l'accompagnement :

-  **Je m'engage à respecter les choix professionnels de la personne.**
-  **J'identifie les éléments facilitant la relation de confiance. (page 14).** La personne s'autorise à poser librement ses questions et fait part de ses inquiétudes.
-  **J'interroge l'environnement de travail et les potentielles adaptations (partie 3).**
Je peux faire le lien entre les besoins de la personne et ceux du marché du travail
-  **Je veille à ce que plusieurs pistes de travail soient présentées.** La personne a ainsi le choix et ne ressent pas d'obligation. Je facilite la prise de décision.
-  **Je rappelle que le travail doit aussi répondre à un objectif de bien-être personnel.**
-  **Le projet de soin et le projet professionnel interagissent.**
Je propose de me rapprocher de l'équipe médicale pour mieux comprendre les vigilances à avoir et ainsi ajuster mon accompagnement.
-  **Les personnes peuvent minimiser voire ne pas reconnaître les répercussions de leurs troubles.**
J'échange avec la personne sur la réalité du monde du travail. J'évoque les incompréhensions possibles face à certaines attitudes.
-  **Le handicap psychique peut être reconnu et bénéficier de services spécifiques.** J'accompagne la personne à l'ouverture de ses droits (Maison Départementale de l'Autonomie ou Maison Départementale des Personnes Handicapées) et je me coordonne avec les autres services d'accompagnement.
-  **Les familles peuvent être soutenantes.** Si la personne est d'accord, j'essaie de les associer au projet professionnel, comme partenaires.



La personne accompagnée :

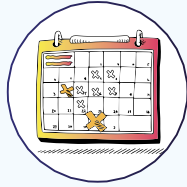
Le travail m'aide à être bien dans ma vie



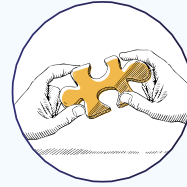
Je peux rencontrer d'autres personnes et rompre avec l'isolement. J'ai un statut autre qu'handicapé. Je partage des moments avec les autres.



J'augmente mon pouvoir d'achat et je satisfais mes envies, passions et besoins.



Grâce au travail mes journées sont rythmées. Cela m'aide à rompre avec l'inaction.



Je sors d'une rumination. Je fais des choses concrètes et utiles.



Mon sentiment d'indépendance est renforcé. Je ne me sens pas redevable, ni exclu. Je me sens mieux. J'ai confiance en moi.

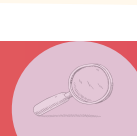


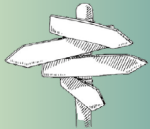
J'apporte ma contribution et mes compétences à la société.

Ce que je retiens :



Handwriting practice lines (dotted lines)





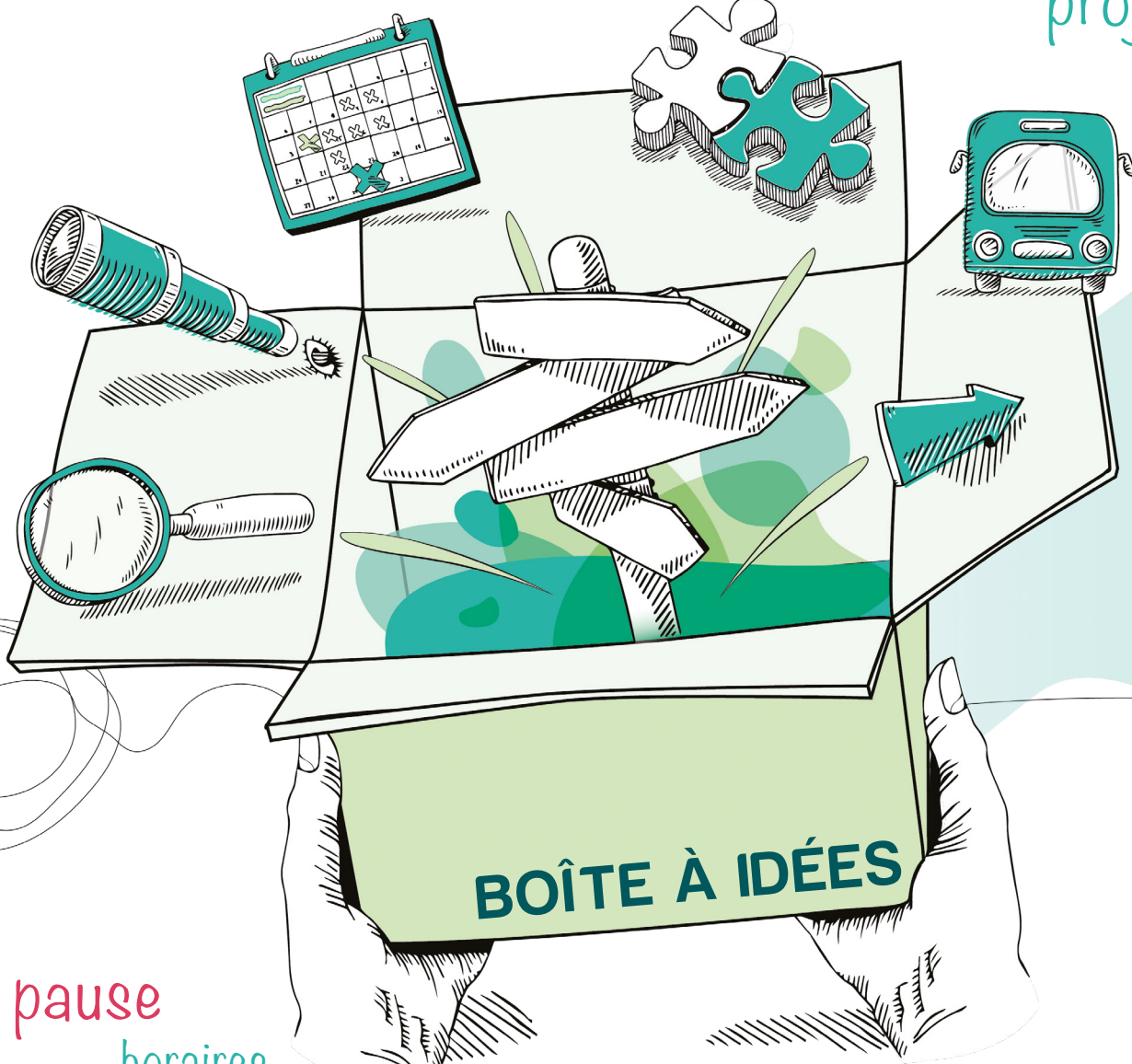
3

AMÉNAGEMENTS À QUESTIONNER...

adaptation

environnement

projet



pause

horaires

réassurance

Le premier obstacle, et probablement le plus important, à l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques, réside dans la difficulté d'obtenir une première mise en situation de travail. Pour lutter contre les représentations sociales, chaque personne doit démontrer, malgré ses troubles et les difficultés relationnelles ou techniques qui en résultent, ses compétences de savoir-faire et de savoir-être.

Il faut pouvoir envisager des postes de travail qui prennent en compte l'irrégularité des performances, la fatigabilité, l'alternance des phases stabilisées et des moments de tension... tout en incluant les contraintes du monde du travail aujourd'hui en terme de rythme, de rentabilité, de charge de travail pour l'équipe.

IMAGINER LE POSTE DE TRAVAIL IDÉAL : p. 20

Temps de travail

Organisation du travail

Environnement du travail

Relation au travail

Accompagnement

Zoom : Confrontation avec le marché du travail

Points clés pour les prises de poste

ZOOM SUR LE PUBLIC DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES : p. 24



IMAGINER LE POSTE DE TRAVAIL IDÉAL

Il s'agit de réfléchir avec la personne à un poste de travail qui lui serait adapté, en dehors du cadre normatif habituel. Que recherche-t-elle et comment peut-elle s'investir en terme d'énergie, de temps...? Et quelles concessions accepterait-elle de faire ?

Exemples de points clés à questionner :

Aspirations professionnelles et formations

Quel secteur d'activité ou métier recherchez-vous ?

Qu'aimez-vous dans ce secteur d'activité ?

De quelles compétences ou expériences pouvez-vous justifier en lien avec votre aspiration et votre projet ?

Faut-il prévoir un projet de formation professionnelle ?

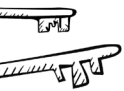


TEMPS DE TRAVAIL

répartition des horaires
rythme
durée du contrat
temps de pause
CDD, CDI, travail saisonnier

Le temps de travail doit pouvoir prendre en compte la fatigabilité de la personne et son besoin de temps de pause. Il pourra évoluer au fur et à mesure que la personne reprend confiance. Tous ces éléments sont à travailler en concertation avec l'employeur.

- Quelle durée de trajet maximum faut-il envisager ?
- Quel mode de transport vous est possible ?
- Vous déplacez dans les horaires d'affluence représente-t-il une difficulté pour vous ?
- Pensez-vous garder le même rythme que vos collègues sur une journée de travail ?
- Si non, en avez-vous compris la cause ?



Comprendre le rythme, les contraintes médicales... de la personne permet d'envisager le contrat le plus adapté. Il peut ainsi être perçu comme un engagement réciproque respectueux des deux parties et non comme une contrainte.

- **Pouvons nous préciser ensemble le rythme, la répartition des horaires les plus adaptés, les temps de pause nécessaires... que vous recherchez ?**
.....
- **Combien de temps pensez-vous pouvoir vous engager dans un contrat de travail ? Avez-vous une préférence sur le type de contrat ?**
.....



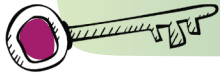
ORGANISATION DU TRAVAIL

télétravail compréhension des consignes
planification des tâches autonomie
polyvalence travail en équipe

L'aménagement et l'organisation d'un poste de travail peut s'appréhender en terme d'autonomie dans le poste, de travail en équipe, de consignes orales ou écrites, de polyvalence de tâches...

- **Souhaitez-vous travailler en autonomie ? Préférez-vous le travail en équipe ? Avez-vous besoin d'un référent (tuteur) de proximité ?**
.....
- **Une part en télétravail est-elle recherchée ou uniquement en présentiel ?**
.....
- **Avez-vous besoin de fiches mémo et procédures adaptées ?**
.....
- **Avez-vous besoin d'être guidé sur le temps de travail imparti à chaque tâche ?**
.....
- **Comment vivez-vous les imprévus ?
En cas de difficulté que faites-vous ? Avez-vous des exemples ?**
.....



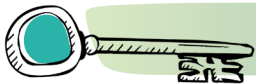


ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

utilisation des machines espace lumière
 relation clientèle adaptation du poste

L'environnement de travail a un impact sur les capacités de concentration et de mémorisation, sur la fatigabilité... Il s'agit de trouver le cadre de travail le plus adapté à la personne pour se concentrer et lui permettre de garder toute son attention sur la tâche à exécuter.

- Préférez-vous un espace de travail personnel ou partagé ?
- Êtes-vous sensible au bruit ou à la lumière ?
- Avez-vous des restrictions d'activité (port de charge, environnement bruyant, conduite d'engins ou de machines.....) ?
.....
- Seriez-vous à l'aise dans un poste de relation clientèle ?

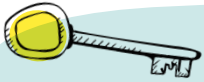


RELATION AU TRAVAIL

gestion des échanges
 temps de pause besoins spécifiques
 accompagnement accueil

Il s'agit de voir comment la personne va pouvoir appréhender l'environnement humain que ce soit sur les temps de travail ou les temps de pause. En fonction de son accord et de ses demandes, comment sensibiliser la hiérarchie, les collègues de travail sur ses besoins spécifiques...?

- Souhaitez-vous qu'il y ait un échange en amont avec l'employeur et l'équipe pour qu'ils vous connaissent davantage ?
.....
- Comment gérez-vous les temps de pause (en équipe ou recherche d'isolement) ? Souhaiteriez-vous une sensibilisation des collègues ?
.....
- Si vous vous retrouvez en difficulté que faites-vous ?
Que peuvent faire vos collègues ? Que faut-il prévoir ?
.....
- Comment souhaitez-vous vous impliquer dans le travail ?
Souhaitez-vous participer aux décisions ?
.....



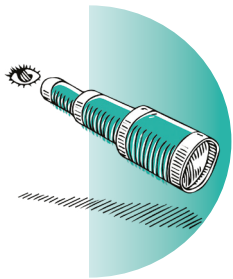
ACCOMPAGNEMENT

Il faut prévoir des aménagements réguliers du cadre de travail. Pour cela il faut penser l'accompagnement dans le temps en tenant compte des évolutions du poste, de la pathologie et des désirs de la personne.

L'accompagnement en proximité permet de désigner un tuteur interne ou externe à l'entreprise. La personne peut ainsi être rassurée sur ses compétences. Le tuteur peut ainsi régulièrement clarifier les objectifs et s'assurer qu'ils sont atteignables et ajustés à la personne.

L'accompagnement sur la durée permet de suivre la personne, après la signature du contrat en réalisant des bilans réguliers avec l'employeur et la personne.

La mobilisation d'aides financières par exemple les contrats aidés, les contrats en alternance, la Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap (AGEFIPH)...



Confrontation avec le marché du travail

Le poste idéal recherché devra nécessairement s'adapter à la réalité d'un marché du travail local. La personne sera peut-être amenée à faire des concessions ou à élargir son champ de recherches.

Ce temps de la confrontation est nécessaire pour le cheminement de la personne.

POINTS CLÉS POUR LES PRISES DE POSTE



Le jour de la prise de poste :



Se rendre sur place avec un professionnel ou une personne de confiance. Les montées d'angoisses sont souvent fortes le 1^{er} jour de prise de poste. **Prévoir un temps d'accueil suffisant** sur le lieu de travail. Présenter à la personne le fonctionnement du poste et son environnement.



Être présent à la prise de poste permet de :

- demander ce que la personne n'ose pas demander,
- comprendre les consignes pour les répéter de façon adaptée,
- anticiper là où la personne pourrait se retrouver en difficulté,
- comprendre le fonctionnement de l'équipe,
- canaliser la personne si son comportement est différent de d'habitude.



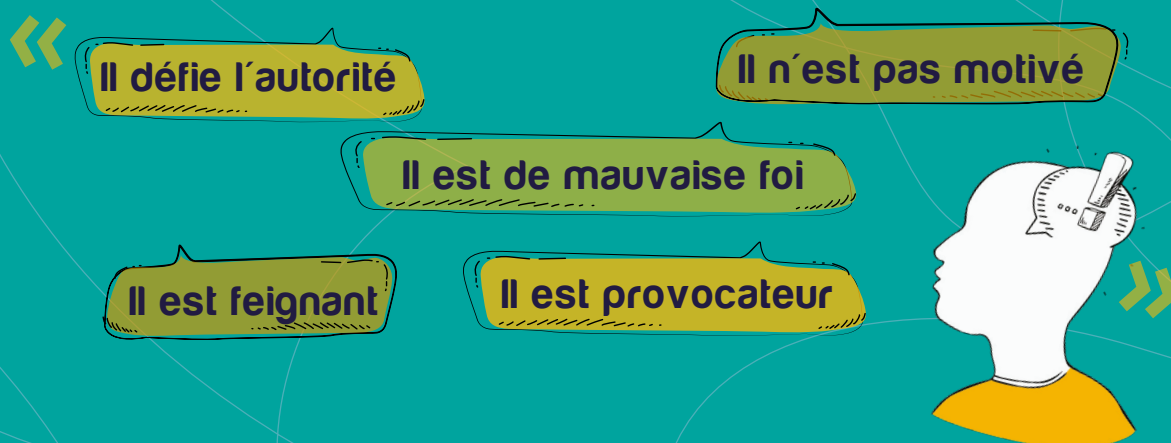
Définir un tuteur dans l'entreprise, si possible sensibilisé aux personnes avec des besoins particuliers.



ZOOM SUR LE PUBLIC DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES :

Chez le public jeune en situation de handicap psychique, les troubles ne sont pas stabilisés. Le jeune et parfois son entourage, sont dans le déni ou n'ont pas encore conscience des répercussions de la maladie.

Un stage ou un emploi même souhaité, peut générer voire accentuer les angoisses. L'image que le jeune renvoie peut le desservir :



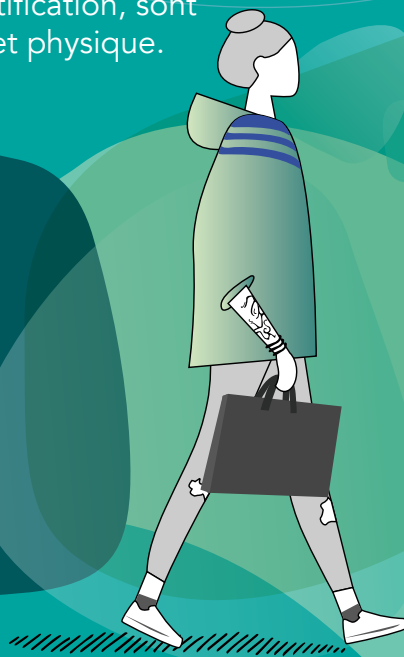
CE QU'IL FAUT PRENDRE EN COMPTE :

- Son envie est d'être comme tout le monde et ne surtout pas être stigmatisé dans le monde professionnel.
- Le désir peut être plus immédiat et impérieux, sans connaissance du marché de l'emploi, des contraintes administratives, des compétences requises...
- Par manque d'expérience, il a l'idée que ce qu'il pense est la réalité.
- Il accepte difficilement des aménagements ou compensations spécifiques (ex : une RQTH ou une adaptation du temps de travail).
- Il faut être attentif aux maux du corps, souvent symptômes visibles des angoisses difficiles à verbaliser.
- Le traitement comme le diagnostic étant en cours d'identification, sont réévalués régulièrement en fonction de l'état psychique et physique.

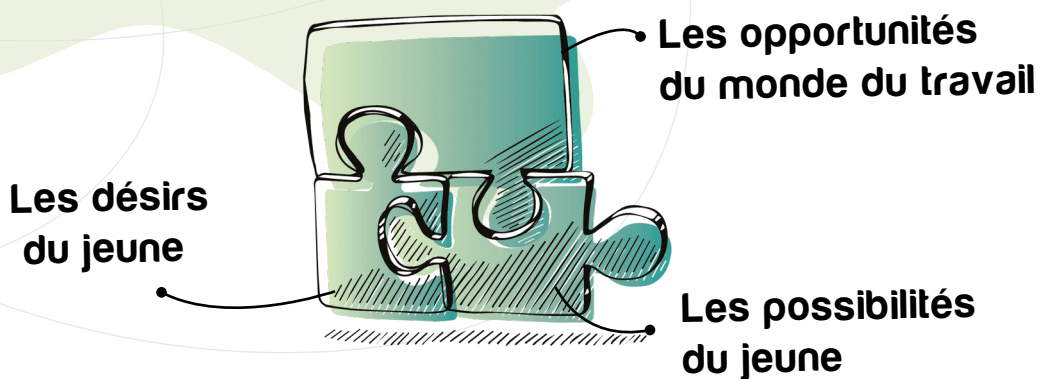
COMMENT ACCOMPAGNER LE JEUNE ?

Être et faire avec lui, la plupart des démarches liées à son parcours d'insertion professionnelle pour :

- repérer les angoisses et limiter leurs impacts,
- faire face aux demandes difficilement supportables,
- l'aider à trouver ses propres solutions,
- associer l'environnement proche du jeune dans la construction de son parcours professionnel, d'autant plus s'il est mineur.



L'accompagnement aide le jeune à trouver la combinaison permettant de mener à bien la réalisation de son projet professionnel.



Ce que je retiens :



A large, light yellow rounded rectangular area containing ten horizontal dotted lines for writing.



Ce que je retiens :



A large, light-orange rounded rectangular area containing numerous horizontal dotted lines for writing.

EN CONCLUSION :

Le travail a un effet bénéfique sur les sentiments d'inclusion sociale, d'utilité, d'identité professionnelle et d'estime de soi. Tout cela permet de retrouver un sentiment d'efficacité personnelle propice au rétablissement.

Des conditions de travail inadaptées peuvent majorer des troubles psychiques existants.

Plusieurs dispositifs à l'interface de la personne et de l'employeur existent pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi.

Il est indispensable d'impliquer le plus possible la personne en difficulté dans la recherche de solutions adaptées à sa situation. La concertation avec l'employeur et si possible l'équipe de travail sera souvent la clé pour faire émerger des solutions adaptées.

Les membres du groupe de travail :

- Cap emploi 53 - Association Mayenne Compétences Emploi
- CATTP - Pôle santé mentale - CH de Laval
- GEIST Mayenne
- ITEP - Association Félix-Jean Marchais
- Maison Départementale de l'Autonomie de la Mayenne
- UNAFAM 53

Support réalisé grâce au financement de l'ARS Pays de la Loire

Coordination de la réalisation, conception et mise en page : Idéographik Bretagne

Illustration : Waostudio

Conseil et relecture : Marina Guittois

Sources :

Guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques - CNSA - avril 2017

Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi - OCDE - 2012

Comprendre le handicap psychique - Crepshy-hdf.fr

Santé mentale et emploi - Psycom.org

Handicap psychique et emploi, si on en parlait ? - OETH - juin 2011

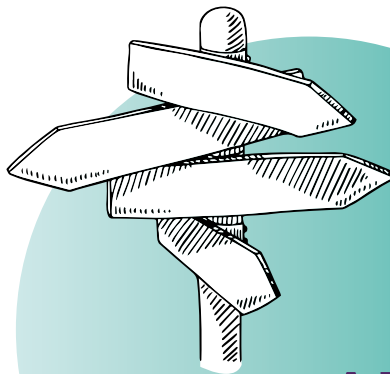
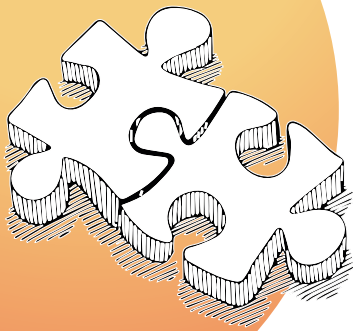
Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)





OBSERVER

CONSTRUIRE



AMÉNAGER